

Poitiers, le 30/06/2026

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN ORSEC DÉPARTEMENTAL – DISPOSITION SPÉCIFIQUE
GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

LEVÉE DU NIVEAU 3 « ALERTE CANICULE »

Vu la carte de vigilance et le bulletin de suivi vigilance départemental diffusée par Météo-France le samedi 27 juin 2026 à 16h00 plaçant le département de la Vienne en vigilance verte à compter du dimanche 28 juin 2026 à 06h00 ;

Vu les seuils départementaux des IBM (indicateurs biométéorologiques) correspondant aux moyennes glissantes sur trois jours consécutifs des températures minimales (IBM min) et maximales (IBM max) et dont les valeurs définies sont respectivement 19° et 35° pour le département de la Vienne ;

Vu les IBM diffusés le mardi 30 juin 2026 par Météo-France pour la période du 30 juin 2026 au 05 juillet 2026;

Département	Seuils	Param	29 juin (J-1)		30 juin (J)		01 juil (J+1)		02 juil (J+2)		03 juil (J+3)		04 juil (J+4)		05 juil (J+5)	
VIENNE (86)	19/35	IBM Min / IBM max	15,9	29,5	15,3	29,8	15,3	29	15,7	31	16,6	33,4	18	36,3	19,5	37

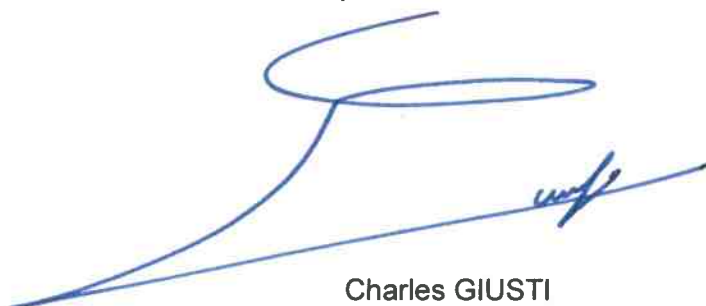
Sur proposition conjointe de :

- Madame la directrice de cabinet ,
- Monsieur le directeur de la délégation départementale de l'ARS,

Il est décidé par le préfet de la Vienne de la levée du niveau 3 « alerte canicule » du plan ORSEC départemental – disposition spécifique gestion sanitaire des vagues de chaleur à compter du :

mercredi 01^{er} juillet 2026 à 08h00

le préfet de la Vienne


Charles GIUSTI